

# **Perspectives des migrations internationales 2022**

Avant-propos, éditorial et résumé

# Avant-propos

Cette publication est la 46<sup>e</sup> édition du rapport du Système d'observation permanente des migrations de l'OCDE. Elle se compose de huit chapitres et d'une annexe statistique.

Le chapitre 1 donne un aperçu général des tendances récentes des flux migratoires internationaux et des politiques relatives aux mouvements internationaux jusqu'en 2021. Il analyse également les changements récents concernant l'intégration des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. Le chapitre 2 examine les changements récents des politiques migratoires, tandis que le chapitre 3 analyse les changements récents des politiques d'intégration des immigrés et de leurs enfants.

Le chapitre 4 présente un large aperçu de la crise des réfugiés déclenchée par la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine et des réponses politiques apportées dans les pays de l'OCDE. Le chapitre examine les politiques d'accueil et les mesures à moyen et long terme, mises en place à l'intention des réfugiés ukrainiens, en se concentrant spécifiquement sur le logement, l'accès à l'aide immédiate et aux services publics, l'éducation et l'emploi.

Les chapitres 5 à 7 sont consacrés aux étudiants internationaux. Ces chapitres analysent les tendances récentes des flux, les politiques visant à attirer et retenir les étudiants internationaux, ainsi que leur impact économique. Le chapitre 5 donne une vue d'ensemble des caractéristiques des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE, notamment en terme de pays d'origine et de destination ainsi que des moteurs de leur mobilité. Il compare les étudiants internationaux aux autres étudiants et fournit les statistiques les plus récentes sur les inscriptions et les octrois de permis, en notant l'impact de la pandémie de COVID-19. Le chapitre 6 passe en revue les politiques des pays de l'OCDE visant à attirer, sélectionner et retenir les étudiants internationaux. Il fournit des exemples de stratégies de communication et de sensibilisation des étudiants internationaux ainsi que des paramètres pour leur admission. Il aborde enfin les politiques visant à contrôler que les étudiants internationaux n'outrepassent pas les droits associés au permis de séjour qui leur est délivré et à garantir que les établissements et les étudiants n'abusent pas de ce canal migratoire. Le chapitre 7 fournit des estimations des taux de rétention des étudiants internationaux sur cinq et dix ans et examine leur importance en tant que source de migration de main-d'œuvre pendant et après les études, ainsi que leur impact économique.

Le chapitre 8 présente de courtes notes par pays ainsi que des statistiques sur l'évolution des migrations internationales et des politiques suivies ces dernières années par les pays membres de l'OCDE et certains pays non membres de l'OCDE. Enfin, l'annexe statistique comprend une large sélection de statistiques récentes et plus anciennes sur les flux d'immigration, les demandes d'asile, les populations étrangères et nées à l'étranger et les naturalisations.

L'édition de cette année des Perspectives des migrations internationales de l'OCDE est le fruit d'un travail collectif au sein de la Division des migrations internationales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Le chapitre 5 a été rédigé par Elisabeth Kamm (OCDE). Le chapitre 6 a été préparé par Elisabeth Kamm et Jonathan Chaloff (OCDE). Le chapitre 7 a été préparé par Elisabeth Kamm et Thomas Liebig (OCDE). Jean-Christophe Dumont a édité le rapport. Le travail statistique a été effectué par Philippe Hervé et Nicolas Ortega. L'assistance éditoriale a été fournie par Dominika Andrzejczak et Charlotte Baer ainsi que par Natalie Corry et Lucy Hulett.

# Éditorial

## **Nous devons continuer à coordonner nos réponses à la crise actuelle des réfugiés ukrainiens, ainsi qu'à planifier leur déplacement à plus long terme.**

Le ralentissement des migrations internationales observé pendant la pandémie de COVID-19 s'est inversé en 2021, en raison d'une forte reprise de l'activité économique et de la réouverture des frontières, ainsi que de l'augmentation des besoins en main-d'œuvre et de la reprise du traitement des visas. L'année 2022 a été marquée par des flux encore plus importants, résultant de la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine. Au-delà de la tragédie humaine, cette guerre a déclenché une crise des réfugiés et une crise humanitaire d'une ampleur inégalée en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de cinq millions d'Ukrainiens ont fui vers l'UE et d'autres pays de l'OCDE, tandis que de nombreux autres ont été déplacés à l'intérieur de l'Ukraine.

Les pays de l'OCDE ont réagi fermement et rapidement à la crise des réfugiés ukrainiens, en apportant un soutien sans précédent aux millions de personnes en quête de protection venues de façon soudaine et inattendue. Les mesures prises par les pays de l'OCDE se sont appuyées sur les enseignements tirés d'expériences antérieures d'afflux massifs de réfugiés et ont été adaptées à cette nouvelle situation. Les pays ont coordonné leurs réponses, en établissant différents canaux de consultation et de collaboration pour gérer les flux d'informations entre les parties prenantes au sein des pays – entre les ministères, les municipalités et les organisations non gouvernementales – et au-delà des frontières, ce qui a permis une adaptation continue au fur et à mesure de l'évolution de la crise. Parallèlement, les gouvernements ont mis en œuvre des stratégies de communication efficaces et proactives pour informer les réfugiés et le grand public de leurs actions.

L'Union européenne, en activant pour la première fois de son histoire la directive sur la protection temporaire, a pu mobiliser rapidement des ressources pour gérer l'afflux dans l'UE et garantir la protection immédiate et les droits des personnes éligibles. Dès leur enregistrement, les bénéficiaires du statut de protection temporaire ont immédiatement obtenu un permis de séjour, et ont pu accéder à l'emploi, au logement, à la santé ainsi qu'à de nombreux autres droits. Les personnes de moins de 18 ans ont également eu accès à l'éducation. En dehors de l'UE, d'autres pays de l'OCDE ont également pris des mesures remarquables pour apporter un soutien immédiat aux réfugiés ukrainiens. Plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont lancé de nouveaux programmes et politiques migratoires pour accueillir les Ukrainiens fuyant la guerre. De nombreuses autres mesures exceptionnelles ont été prises, comme le souligne le chapitre 4 de ces Perspectives.

Aux côtés des gouvernements, des citoyens et des ONG se sont mobilisés dans de nombreux pays de l'OCDE pour apporter leur soutien aux réfugiés ukrainiens. L'élan positif de solidarité et la puissance de l'action de la société civile ont été largement reconnus et souvent soutenus par des initiatives publiques. Cela a permis aux pays d'agir nettement plus, avec les ressources disponibles. L'impact a été le plus visible en ce qui concerne l'accès au logement pour les nouveaux arrivants. De nombreux pays, dont la Pologne, se sont largement appuyés sur un réseau de bénévoles pour répondre à la demande d'hébergement.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCDE ont bien géré la phase initiale de la crise, en s'inspirant largement des expériences précédentes. Cependant, nous entrons dans une nouvelle phase de la crise des réfugiés ukrainiens, déclenchée par l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine. Nous espérons tous que les personnes qui ont fui l'Ukraine auront la possibilité de rentrer chez elles rapidement et en toute sécurité. Toutefois, compte tenu de la destruction du pays et des expériences traumatisantes des réfugiés, nous devons également penser aux personnes qui ne sont pas en mesure de rentrer chez elles ou qui souhaitent rester dans le pays d'accueil où elles ont commencé à reconstruire leur vie. Nous devons nous préparer à la possibilité que de nombreux réfugiés restent dans les pays de l'OCDE dans un avenir proche. Dans cette perspective, les pays doivent explorer des solutions à "double objectif" qui permettent aux réfugiés d'accéder rapidement à un soutien à l'intégration à grande échelle sans entraver un éventuel retour en Ukraine lorsque la situation le permettra.

Il est clair que l'investissement dans les compétences linguistiques des réfugiés est essentiel pour faciliter l'insertion des enfants ukrainiens dans les systèmes scolaires nationaux et assurer l'intégration de leurs parents sur le marché du travail. Il s'agit également d'un investissement destiné à favoriser les relations à plus long terme de l'Ukraine et de sa population avec l'UE et l'OCDE.

L'éducation jouera également un rôle clé. L'accès à l'enseignement public pour les enfants mineurs a été possible dans tous les pays de l'OCDE dès le début de la crise des réfugiés. Néanmoins, le début de l'année scolaire 2022-23 a vu beaucoup plus d'enfants ukrainiens entrer dans les systèmes éducatifs nationaux. Les pays d'accueil ont déployé d'importants efforts pour renforcer leurs capacités d'enseignement à temps, par exemple en recrutant des enseignants ukrainiens. En parallèle, de nombreuses nouvelles initiatives sont également mises en place par les établissements et par d'autres acteurs pour faciliter les possibilités d'apprentissage et le développement des compétences des adultes. L'éducation et la formation à tout âge constituent un important vecteur d'intégration, avec des retombées positives évidentes lorsque ces nouvelles compétences seront transférées en Ukraine pour reconstruire le pays.

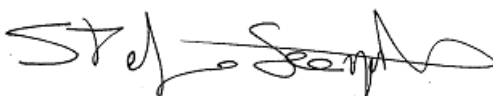
Il convient également de reconnaître pleinement les compétences des Ukrainiens et de favoriser leur insertion rapide sur le marché du travail. La plupart des adultes déplacés d'Ukraine ont fait des études supérieures, ils sont donc bien placés pour trouver un emploi, surtout à un moment où des pénuries de main-d'œuvre et de compétences se profilent dans de nombreux secteurs (Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022). L'un des aspects cruciaux que les pays d'accueil doivent aborder à cet égard est l'accès aux services de garde d'enfants, ce qui est particulièrement important étant donné que la plupart des adultes ukrainiens en âge de travailler sont des femmes avec enfants. Capitaliser sur les compétences des réfugiés ukrainiens stimulera non seulement l'économie des pays d'accueil, mais aidera également les réfugiés à devenir autonomes. Il est également impératif pour la reconstruction de l'Ukraine que les compétences des Ukrainiens ne soient pas négligées pendant leur déplacement forcé.

Différents obstacles à l'intégration subsistent toutefois. L'accès sur le long terme à un logement abordable est l'un d'entre eux. Obtenir un logement est une condition préalable pour que les réfugiés puissent retrouver une certaine stabilité dans leur vie, mais leur disponibilité est limitée dans de nombreux pays d'accueil, notamment en Europe. L'afflux rapide de réfugiés ukrainiens s'est produit dans un contexte déjà tendu, marqué notamment par l'insuffisance de l'offre de logements et la hausse des coûts. Des solutions doivent être trouvées rapidement, car les tensions sur le marché immobilier ne montrent aucun signe d'amélioration.

Il est important de reconnaître que de nouveaux flux migratoires, en provenance d'Ukraine ou d'autres régions du monde, pourraient être déclenchés par la guerre actuelle de la Russie contre l'Ukraine. Les premiers enseignements de la crise actuelle peuvent nous aider à nous préparer. Des réponses politiques unifiées et bien coordonnées entre les pays nous ont permis de réagir et de nous adapter rapidement à la première vague de réfugiés. L'expérience actuelle a également souligné l'importance de l'opinion publique et de son soutien lors des crises migratoires. Cela pose la question de savoir comment exploiter et

maintenir au mieux ce niveau de solidarité à long terme, d'autant que les conséquences économiques indirectes de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine se font de plus en plus sentir dans les pays d'accueil. La capacité à maintenir le soutien de l'opinion publique dépendra, du moins en partie, de l'intégration rapide et réussie des réfugiés ukrainiens déjà présents dans les pays d'accueil.

La crise des réfugiés ukrainiens façonnera les migrations internationales pour les années à venir. Sans aucun doute, le chemin à parcourir ne sera pas facile, mais les pays de l'OCDE mettent en pratique les leçons du passé et travaillent ensemble pour faire face à la situation. Il est toutefois important de continuer à prendre des mesures audacieuses fondées sur les bonnes pratiques pour relever les défis de la prochaine phase de cette crise humanitaire. Cela est crucial pour apporter le soutien nécessaire aux réfugiés ukrainiens et ouvrir la voie à la reconstruction de l'Ukraine.



Stefano Scarpetta,

Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales,

OCDE

# Résumé

## Les flux migratoires sont repartis à la hausse en 2021

Après une baisse record en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'immigration à caractère permanent vers les pays de l'OCDE a rebondi de 22 % en 2021. Les premières données suggèrent que l'augmentation des flux migratoires permanents se poursuit en 2022.

La migration familiale a augmenté de 39 % en 2021 et est restée la principale catégorie d'entrée, représentant plus d'un tiers du total des migrations permanentes vers l'OCDE. Les migrations dans le cadre de la libre circulation ont été moins touchées par la pandémie mais avaient tout de même chuté de 17 % en 2020. La tendance est toujours à la baisse dans l'OCDE en 2021 (estimée à -2 %, principalement en raison du Brexit). La libre circulation dans les pays de l'UE27 a légèrement rebondi, avec une augmentation estimée à 4 %. Les migrations de travail à caractère permanent (18 % du total des entrées de type permanent vers l'OCDE) ont connu une forte reprise, de 45 %, en 2021. La migration permanente pour raisons humanitaires a légèrement augmenté de 3 % en 2021, après quatre années consécutives de baisse.

Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans les pays de l'OCDE a augmenté de 28 % en 2021, pour dépasser 1 million. Les principaux pays d'origine étaient le Nicaragua, l'Afghanistan et la Syrie.

## La situation des immigrés sur le marché du travail a mieux résisté que ce qui était anticipé

Si les résultats des immigrés sur le marché du travail se sont davantage dégradés que ceux des natifs en 2020, ils se sont également améliorés dans une plus forte proportion en 2021. En 2021, environ 70 % des immigrés avaient un emploi, et 9 % étaient au chômage, dans l'ensemble de l'OCDE. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des immigrés ont retrouvé ou dépassé leur niveau d'avant la crise. En particulier, les performances sur le marché du travail des immigrés récemment arrivés se sont davantage améliorées en 2021 que celles de leurs homologues installés depuis plus longtemps.

## La concurrence mondiale pour attirer les talents se retrouve en haut de l'agenda politique

La concurrence mondiale pour les talents se poursuit et de nouvelles politiques pour attirer les immigrés hautement qualifiés, les travailleurs à distance et les investisseurs potentiels ont été mises en place. Dans le même temps, les pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les professions peu ou moyennement qualifiées, ont conduit plusieurs pays à étendre les programmes de mobilité temporaire de main-d'œuvre et les accords bilatéraux pour recruter des travailleurs étrangers. Plus généralement, les restrictions de voyage liées au COVID-19 ont été progressivement levées dans la plupart des pays de l'OCDE.

Les réformes des politiques d'intégration ont surtout visé à accroître l'individualisation, à améliorer le tutorat et la formation linguistique, et à aider les immigrés à accéder rapidement et de manière pérenne au marché du travail. Plusieurs pays, notamment l'Allemagne et les États-Unis, ont renforcé les mesures visant à faciliter ou à promouvoir la naturalisation. Quelques pays ont également mis en avant des plans d'action nationaux pour lutter contre la discrimination et le racisme.

Des programmes de régularisation ont été mis en place en 2021/22 au Chili et en Italie, un autre a été annoncé en Irlande. La Colombie a lancé une régularisation de grande ampleur pour les Vénézuéliens.

## Répondre à la crise des réfugiés en provenance d'Ukraine

La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, qui a débuté le 24 février 2022, a généré des flux d'émigration d'ampleur sans précédent. Les pays de l'OCDE ont réagi rapidement en assouplissant la réglementation en matière d'immigration vis-à-vis des ressortissants ukrainiens, notamment en accordant des exemptions de visa, des prolongations de séjour ou la priorisation des demandes d'immigration. Le Conseil de l'Union européenne a activé, pour la première fois, la directive sur la protection temporaire, qui prévoit un ensemble de droits harmonisés pour les bénéficiaires dans tous les États membres de l'UE. Les pays de l'OCDE non membres de l'UE ont également pris, à des degrés divers, des mesures pour faciliter l'entrée et le séjour des Ukrainiens fuyant la guerre.

La transition vers des solutions à moyen et long terme a fait apparaître de nouveaux défis, notamment l'abandon du recours à des statuts temporaires et autres statuts subsidiaires au profit de solutions plus durables, l'adoption de mesures de soutien, la prévention des flux secondaires et l'anticipation de l'évolution de l'opinion publique.

## Les étudiants internationaux apportent une contribution économique importante dans la plupart des pays de l'OCDE

En 2020, 4.4 millions d'étudiants internationaux étaient comptabilisés dans l'OCDE, soit 10 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur. Les principaux pays d'accueil sont les États-Unis (22 % de l'ensemble des étudiants internationaux), le Royaume-Uni (13 %) et l'Australie (10 %). Si les destinations des étudiants internationaux se sont diversifiées au cours de la dernière décennie, les principaux pays d'origine restent la Chine et l'Inde (respectivement 22 % et 10 % de tous les étudiants internationaux).

Au cours de la dernière décennie, presque tous les pays de l'OCDE ont mis en œuvre des politiques de grande envergure pour retenir les étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme, mais la rétention des étudiants internationaux varie fortement. Cinq ans après l'admission initiale, plus de 60 % des étudiants internationaux ayant obtenu un permis étudiant en 2015 étaient encore présents au Canada et en Allemagne, environ la moitié en Australie, en Estonie et en Nouvelle-Zélande, et environ deux sur cinq en France et au Japon. La part des étudiants toujours présents était inférieure à 15 % au Danemark, en Slovénie, en Italie et en Norvège.

Les anciens étudiants internationaux constituent une source importante de migration de travail dans de nombreux pays. Ainsi, les changements de statut des étudiants ont représenté une part importante des admissions au titre du travail en 2019, notamment en France (52 %), en Italie (46 %) et au Japon (37 %). Aux États-Unis, les anciens titulaires de permis étudiants (F 1) représentaient 57 % des bénéficiaires de permis temporaires hautement qualifiés (H-1B).

Dans l'UE, au Royaume-Uni et aux États-Unis, entre un étudiant international sur quatre et un sur trois travaille pendant ses études. C'est le cas pour environ un sur deux en Australie et neuf sur dix au Japon. Les étudiants internationaux qui restent dans le pays d'accueil à l'issue de leurs études ont des taux

d'emploi sur le long terme équivalents à ceux qui entrent au titre de l'immigration de travail et bien supérieurs aux taux calculés pour l'ensemble des immigrés. Ils parviennent également beaucoup mieux à valoriser leurs compétences.

Si la migration étudiante peut être très bénéfique, le report de la gestion des flux sur les établissements d'enseignement supérieur et la part croissante de la migration économique constituée par d'anciens étudiants comportent toujours un certain nombre de risques, notamment celui de biaiser la réglementation en matière d'immigration et la régulation du marché du travail.

## Principaux résultats

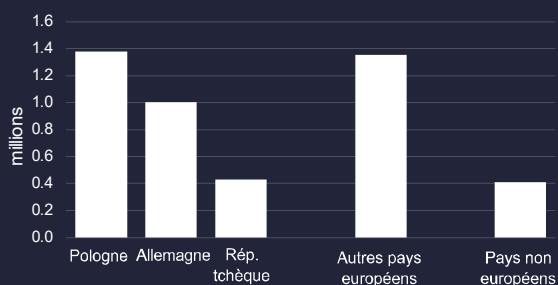
- Les pays de l'OCDE ont accueilli 4.8 millions de nouveaux immigrés permanents en 2021, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020, niveau toujours en deçà de plus d'un demi-million comparé à 2019.
- Les États-Unis sont restés le principal pays d'accueil d'immigrés permanents en 2021 (avec 834 000 nouvelles admissions, soit 43 % de plus qu'en 2020 et 19 % de moins qu'en 2019). Dans l'UE, la reprise de l'immigration à caractère permanent (+15 %) a été moins prononcée.
- À la mi-septembre 2022, près de 5 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine avaient été enregistrés dans l'UE et dans les autres pays de l'OCDE, dont environ 4 millions inscrits au titre de la protection temporaire ou de régimes de protection nationaux similaires en Europe.
- Dans les pays de l'OCDE, les étudiants en mobilité internationale représentent 7 % des étudiants inscrits en licence, 17 % en master et 26 % en doctorat sur l'année universitaire 2020.
- Les étudiants internationaux ont tendance à étudier dans leur région d'origine. En 2020, 29 % des étudiants internationaux des pays de l'OCDE n'avaient pas changé de région géographique (définie au sens large).
- Dans l'ensemble de l'OCDE, les recettes d'exportation directes en termes nominaux provenant des étudiants internationaux sont passées de plus de 50 milliards d'euros en 2010 à plus de 110 milliards d'euros en 2019.



## Faits et chiffres clés

### L'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné un exode historique de réfugiés

Nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine dans les pays de l'OCDE, mi-septembre 2022



Mi-septembre 2022, près de 5 millions de réfugiés ukrainiens avaient été enregistrés dans les pays de l'OCDE et de l'UE.

### De nombreux pays ont réagi rapidement à l'afflux de réfugiés ukrainiens

De nombreux pays de l'OCDE ont réagi rapidement à la crise des réfugiés, en accordant des droits en matière d'immigration aux ressortissants ukrainiens, tels que des exemptions de visa, des prolongations de titres de séjour, et des programmes de protection temporaire ou de parrainage privé.



Protection temporaire

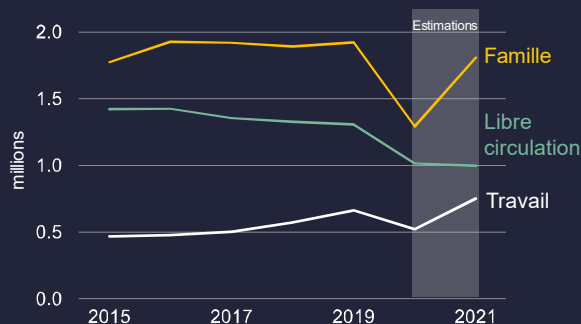


Exemptions de visa



Prolongations de titres de séjour

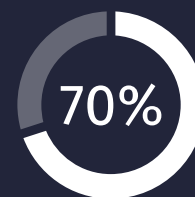
### Les flux migratoires vers les pays de l'OCDE ont rebondi



Les migrations permanentes vers les pays de l'OCDE ont augmenté d'environ 22 % en 2021, les migrations familiales représentant 38 % du total.

### Le taux d'emploi des immigrés est presque revenu au niveau d'avant le COVID

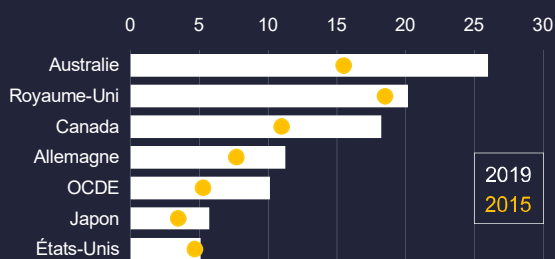
En moyenne, en 2021, environ 70 % des immigrés avaient un emploi (seulement 0.6 point de pourcentage de moins qu'avant la crise sanitaire du COVID-19).



Le taux d'emploi des immigrés était, en moyenne, inférieur d'1 point de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays.

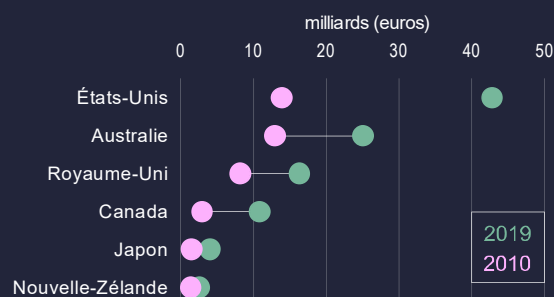
### Le nombre d'étudiants en mobilité internationale en hausse sur le long terme

Étudiants en mobilité internationale en pourcentage des étudiants de l'enseignement supérieur, %



En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les étudiants en mobilité internationale représentent plus de 10 % de des diplômés de l'enseignement supérieur.

### Les revenus provenant des étudiants internationaux continuent d'augmenter



Dans les pays de l'OCDE, les services liés aux étudiants internationaux, tels que les frais de scolarité et le logement, sont passés de 50 milliards d'euros en 2010 à plus de 115 milliards d'euros en 2019.